

SALINS DU CAP VERT (ÎLE DE SAL)

île portugaise au large du Sénégal, indépendante depuis 1975
Création des Éts Peyrissac

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Peyrissac_1876-1963.pdf

S.A., 21 janvier 1919.

Salins du Cap Vert (*La Journée industrielle*, 2 juillet 1919)

Bordeaux, 1^{er} juillet. — Cette société anonyme, au capital de 1.500.000 francs et dont le siège social est 42, allées d'Orléans, à Bordeaux, vient d'être créée pour exploiter aux îles du Cap-Vert des mines et des salines destinées principalement à la consommation africaine. Les sous-produits seront également traités dans les usines de la société.

Un service de navigation sera en relations constantes entre les salines et les principaux ports de la côte.

Le chargement est assuré par un wharf et un transporteur aérien d'une capacité de mille tonnes par jour. La production annuelle est calculée à 200.000 tonnes

Cette société a été créée sous les auspices des Anciens Établissements Ch Peyrissac et Cie. Ses premiers administrateurs sont : MM. Maurice Gorgeu, administrateur du Crédit commercial de France, à Paris, président ; Leon Peyrissac, président du conseil d'administration des Anciens Établissements Ch Peyrissac et Cie, à Bordeaux ; Émile Casteincau, administratif délégué des Anciens Établissements Ch Peyrissac et Cie ; Courcelle-Seneuil ¹, capitaine de frégate en retraite ; H. Saute, négociant ; E Guignard, ingénieur constructeur ; E. Cinto, propriétaire.

CONVOI FUNÈBRE (*La Petite Gironde*, 29 avril 1920)

Le président et les conseils d'administration des Anciens Établissements Peyrissac et Cie et Salins du Cap-Vert ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Henri SAUTE,

leur collègue et ami, et vous prie d'assister à ses obsèques, qui auront lieu le vendredi 30 avril en l'église Saint-Bruno. On se réunira au presbytère de cette paroisse à neuf heures et demie, d'où le convoi funèbre partira à dix heures.

Pompes funèb. municipales, 11, r. de Belfort.

AEC 1922/191. — Salins du Cap Vert

¹ Jean-Léopold Courcelle-Seneuil (1846-1921), capitaine de frégate, en réserve depuis le 1^{er} juillet 1906, président de la Cie coloniale de l'Afrique française (Anc. Éts Ch. Peyrissac)(1909-1919).

Capital. — Sté an., f. le 21 janvier 1919, 1.000.000 fr. en 15 000 act. de 100 fr. ent. lib.

Objet. — Exploit. des mines et salines de Pedra de Lume (Ile Sal), archipel du Cap-Vert : sel marin et gemme pour toutes industries ; sel de table pulvérisé extra-fin.

Conseil. — MM. Maurice Gorgeu, présid. ; Léon Peyrissac, vice-présid. ; Émile Casteincau [Peyrissac], admin. dél. ; Serge Gorgeu [fils de Maurice], baron Jean Davillier [de la banque éponyme, abs. en 1936 par le CCF], Édouard Guignard, Dr J.-J. Matignon ².

Société anonyme des « Salins du Cap Vert »
(*Les Annales coloniales*, 23 octobre 1923)

Siège social : 42, allées d'Orléans, à Bordeaux.

Conseil d'administration [avant juillet 1922] : Maurice Gorgeu [Peyrissac] ; Léon Peyrissac [Peyrissac] ; E. Casteincau [Peyrissac] ; J.-L. Courcelle-Seneuil ; E. Guignard [Peyrissac] ; Henri Saute ; E. Cinto.

Objet : L'achat, l'exploitation et le traitement industriel des produits minéraux des mines et salines de Pedra de Lume (île de Sal-Cap Vert). Toutes variétés de sel : gros grain, mi fin, pulvérisé, sel de table extra fin, sel dénaturé pour toutes industries.

Capital : 1.500.000 francs divisé en 15.000 actions de 100 francs.

Durée : 50 ans, à partir de 1919.

Année sociale, 1^{er} janvier-31 décembre.

Assemblée générale : dans l'année qui suit la clôture de l'exercice (20 actions).

Distribution des bénéfices : 5 % au fonds de réserve ; 5 % aux actions ; 10 % à l'administrateur délégué ; 15 % au conseil d'administration et le solde aux actions.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires a eu lieu le 23 juin 1923.

L'année écoulée a vu l'achèvement du transporteur aérien qui permet l'enlèvement du sel de la saline et son transport au bord de la mer. La transformation des cristaux de chlorure de sodium en sel étuvé et pulvérisé est actuellement à l'étude. Des travaux sont en cours pour le criblage mécanique et l'embarquement du sel en vrac sur les navires.

La Société porte tous ses efforts en vue d'un meilleur aménagement des salines (et par un travail continu, même l'hiver) de façon à obtenir le maximum de rendement et elle espère pouvoir atteindre dans quelques années une production de 150.000 tonnes.

Le rendement de l'exercice écoulé n'a été que de 4.000 tonnes seulement. La société a cependant réalisé un bénéfice de 49.388 fr. 24 qui a été reporté à nouveau.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1922 (fr.)

ACTIF	
Frais de constitution (mémoire)	
Saline de Pedra de Lume	300.000 00
Armement	256.319 90
Exploitation Saline	3.687.521 37
Comptes d'ordre à régulariser	36.866 28

² Jean-Jacques Matignon (Eynesse, Gironde, 29 nov. 1866-Paris VIII^e, 18 mars 1928) : chevalier de la Légion d'honneur en 1900 comme médecin de la légation de France en Chine. Administrateur des Étis Peyrissac. Parent d'Édouard Guignard.

Débiteurs divers	19.367 90
Espèces en caisse et banques	119.725; 58
Total	<u>4.419.801 03</u>
PASSIF	
Capital	1.500.000 00
Réserve légale	150.000
Créditeurs divers	2.693.905 92
Report de 1921	26.506 87
Report de 1922	49.388 21
Total	<u>4.419.801 03</u>

L'assemblée générale extraordinaire s'est tenue le 23 juin 1923. Elle a décidé de porter le capital de 1.500.000 francs à 5 millions en une ou plusieurs fois, par la création de 3.500 actions nouvelles de 100 francs.

Enfin, le conseil d'administration, dans sa séance du 6 octobre 1923, a décidé de procéder à l'émission d'une première tranche de 1.500.000 francs, à valoir sur ladite augmentation de capital, par l'émission de 15.000 actions nouvelles de 100 francs à souscrire en espèces, avec une prime de 25 francs par tête, soit 125 francs. Un droit de préférence à titre irréductible est réservé aux anciens actionnaires à raison de un titre nouveau pour un titre ancien. Ce droit devra être exercé par la remise du coupon n° 1 jusqu'au 5 novembre prochain, sous peine de forclusion.

Société des Salins du Cap Vert
(*La Journée industrielle*, 3 décembre 1924)

Bordeaux, 1^{er} décembre. — L'assemblée ordinaire tenue récemment a décidé de porter la perte de l'exercice écoulé s'élevant à 26.451 francs 89 au débit du compte report antérieur, créditeur de 75.895 fr., pour constituer un reliquat bénéficiaire de 49.443 fr. 22 qui a été reporté à nouveau.

M. Vincent a été nommé administrateur.

Le rapport signale que l'exploitation sociale a été, au cours de l'exercice écoulé, presque complètement arrêtée, en vue d'activer l'installation complète des salines.

La société espère obtenir pour 1925 une production de 30.000 tonnes pour arriver rapidement à un chiffre annuel de 60.000 à 75.000 tonnes.

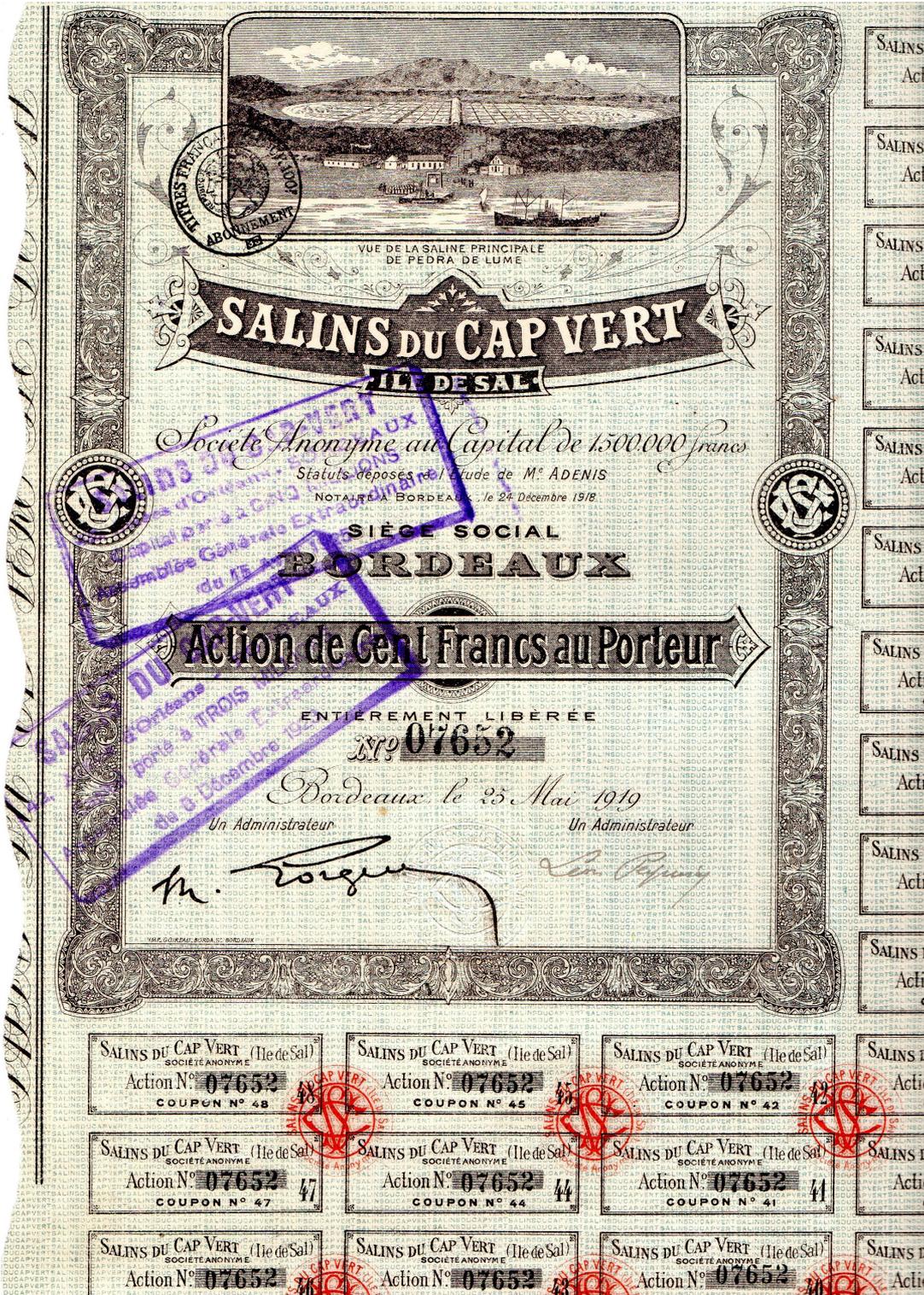
Cette société envisagerait une augmentation prochaine de son capital pour le porter de millions à 6 millions.

SOCIÉTÉ DES SALINS DU CAP VERT
(*Les Annales coloniales*, 4 décembre 1925)

L'assemblée générale ordinaire a eu lieu à Bordeaux, sous la présidence de M. Gorgeu. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1924 se soldant par un bénéfice de 308.182 francs et voté un dividende de 8 fr. par action.

L'exercice en cours se présente dans d'excellentes conditions. Le rendement de la saline est en amélioration et la clientèle en progression. Plusieurs sociétés cherchent à obtenir le monopole de la vente.

Le conseil d'administration a été réélu à l'unanimité.



Coll. Jacques Bobée
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Jacques_Bobee.pdf
Vue de la saline principale de Pedra de Lume

TITRES FRANÇAIS 10 c. POUR 100 FR.
ABONNEMENT
33

SALINS DU CAP-VERT
(île de sal)
Société anonyme au capital de 15.000.000 fr.

SALINS DU CAP-VERT
44, allées d'Orléans - BORDEAUX
Capital porté à TROIS MILLIONS
Assemblée générale extraordinaire
du 8 décembre 1923

SALINS DU CAP-VERT
44, allées d'Orléans - BORDEAUX
Capital porté à CINQ MILLIONS
Assemblée générale extraordinaire
du 15 avril 1925

Statuts déposés en l'étude de M^e Adenis, notaire à Bordeaux, le 24 décembre 1918
Siège social à Bordeaux

ACTION DE CENT FRANCS AU PORTEUR
entièrement libérée

Bordeaux, le 23 mai 1919

Un administrateur (à gauche) : Maurice Gorgeu

Un administrateur (à droite) : Léon Peyrissac

Imp. Goireau-Borda, Bordeaux

Société des Salins du Cap Vert
(*La Journée industrielle*, 10 octobre 1929)

Bordeaux, 8 octobre. — Une assemblée extraordinaire, tenue hier, a autorisé le conseil à porter le capital de 5 à 10 millions, en une ou plusieurs fois.

Le Groupe Peyrissac
(*Le Journal des finances*, 2 février 1930)

La Société des Salins du Cap Vert n'est pas à proprement parler une entreprise coloniale française, puisqu'elle exploite dans les possessions espagnoles. Après avoir obtenu de bons résultats, la Société a soldé son dernier exercice (1928) par un déficit de 312.807 francs, à la suite de difficultés avec l'administration espagnole. L'affaire semble comporter des éléments sérieux.

Salins du Cap Vert
(*La Journée industrielle*, 25 novembre 1930)

Bordeaux, 23 novembre. — L'assemblée ordinaire tenue hier a approuvé les comptes de l'exercice 1929 se soldant par une perte de 218.486 fr. 81 formant, avec le report antérieur, un total déficitaire de 531.294 fr. 70.

L'assemblée a donné quitus à M. Gorgeu, administrateur démissionnaire.

Le conseil a annoncé qu'il avait obtenu la licence de prospections pour le sous-sol de l'île de Sal, siège de son exploitation, en vue de la recherche de minerais.

Salins du Cap Vert
(*La Journée industrielle*, 9 août 1932)

Bordeaux. 7 août. — L'assemblée ordinaire vient d'approuver les comptes de l'exercice 1931 faisant apparaître un bénéfice de 51.000 fr contre 39 907 fr. en 1930.

Une assemblée extraordinaire, tenue ensuite, a décidé la suppression du prélèvement statutaire de 10 % sur les superbénéfices, en faveur de l'administrateur délégué ; la création de 5.000 parts bénéficiaires et le transfert du siège, 16, rue Saint-Marc, à Paris.

Les dessous du coup de la Biênhoà
(*Chantecler*, 31 août 1933)

.....
Dernièrement, on signalait d'importants achats aux environs de 16 à 18 francs. On signalait notamment les prises discrètes de M. Faroux, le grand maître des Salins du Cap-Vert.

Tous les « as » étant servis, le départ fut essayé et couronné de succès, le titre passant de 16 à 46 francs.

On a noté un arrêt à ce cours..., probablement parce que des options importantes à 45 francs avaient été consenties...

Emissions
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 11 juin 1934)

Salins du Cap Vert. — Émission d'actions de 100 fr. Droit : 1 action nouvelle pour 2 anciennes, 16, rue Saint-Marc.

Société des Salins du Cap Vert
(*La Journée industrielle*, 13 juin 1934)

Les actionnaires, réunis en assemblée ordinaire, ont approuvé les comptes de l'exercice 1933 présentant une perte de 37.919 fr. qui s'ajoute aux pertes antérieures de 550.545 francs.

Une assemblée extraordinaire, tenue ensuite, a rendu définitive l'élévation du capital social de 2.500.000 fr. à 5 millions, par l'émission de 25.000 actions de 500 francs.

SALINS DU CAP-VERT
(*Le Journal des débats*, 26 octobre 1935)

L'assemblée ordinaire tenue le 24 octobre a approuvé les comptes de l'exercice 1934 se soldant par un bénéfice de 4.329 fr., qui a été reporté à nouveau.

Le rapport signale que, pendant l'exercice 1934, la société a exporté 4.940 tonnes de produits contre 7.410 en 1933, cette diminution provenant de la réduction momentanée des achats du Congo belge.

Société des Salins du Cap Vert
(*La Journée industrielle*, 9 décembre 1936)

Les comptes de l'exercice 1935, qui seront présentés à l'assemblée ordinaire du 23 décembre, se soldent par un bénéfice de 45.790 fr., non compris le report antérieur de 4.329 fr.. Le conseil proposera le report à nouveau du solde créditeur.

AEC 1937/322 — Salins du Cap-Vert, 16, rue Saint-Marc, PARIS (2^e).
Tél. : Centr. 29-55. — Télég. : Sodium-Bourse-Paris. — © : Cogef-Lugagne. — R. C. Bordeaux 300 B.

Capital. — Société anon., fondée le 21 janvier 1919, 5.000.000 de fr. (à l'origine 1.500.000 fr., 3 millions en 1923, 5 millions en 1925, réduit à 2.500.000 et reporté à 5.000.000 en 1934) en 50.000 actions de 100 fr. — Parts : 5.000.

Objet. — Exploitation des mines et salines de Pedra de Lume (Ile de Sal), archipel, du Cap-Vert : sel marin et gemme pour toutes industries ; sel de table pulvérisé.

Exp. — Sel et solosal.

Conseil. — MM. ..., présid. ; Jean Faroux, admin.-del. ; René Serrière, Établissements Peyrissac.

SALINS DU CAP VERT
(*Le Temps*, 5 novembre 1938)

Les résultats de l'exercice 1937 se traduisent par un bénéfice net de 111.371 francs contre 80.425 francs en 1936. Adjonction faite du report antérieur, le solde disponible est de 241.917 francs, Le conseil en proposera le report à nouveau.

SALINS DU CAP VERT
(*Les Annales coloniales*, 29 novembre 1938)

Les résultats de l'exercice 1937 se traduisent par un bénéfice net de 111.371 francs contre 80.425 francs en 1936. Adjonction faite du report antérieur, le solde disponible est de 241.917 francs. Le conseil en proposera le report à nouveau.

SALINES DU CAP VERT
(*Les Annales coloniales*, 20 décembre 1938)

L'assemblée ordinaire tenue le 2 décembre a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1937 faisant apparaître un bénéfice net de 111.371 francs contre 80.425 fr. en 1936.

Avec le report antérieur de 130.546 fr. le total disponible ressort à 241.918 fr. qui a été reporté à nouveau.

Société des Salins du Cap Vert
(*La Journée industrielle*, 22 mars 1939)

Cette société anonyme, dont le siège est à Paris, 16, rue Saint-Marc, porte actuellement son capital de 5 millions à 8.500.000 fr. par l'émission au pair de 35.000 actions de 100 francs.

SALINS DU CAP VERT
(*Le Journal*, 2 mars 1941)

Bénéfice 36.154. contre perte 195.188.

SALINS DU CAP VERT
(*Le Journal*, 16 février 1942)

Bénéfice de l'exercice 1940 : 51.553 fr. contre 36.154 fr. précédemment. Solde disponible : 132.629 fr. De même que pour les exercices précédente, le bénéfice sera reporté à nouveau.

SALINS DU CAP-VERT
(*Le Journal*, 2 mars 1942)

L'assemblée ordinaire, tenue le 24 février, a approuvé les comptes de l'exercice 1940, se soldant par un bénéfice disponible de 132.629 fr., qui a été reporté à nouveau.

Une assemblée extraordinaire, tenue le même jour, a mis les. statuts en harmonie avec les lois nouvelles.

AEC 1951/339 — Salins du Cap-Vert,
3, rue de Rigny, PARIS (8^e) [= Anc. Salines domaniales de l'Est]
Capital. — Société anon., fondée le 21 janvier 1919, 22.500.000 fr. en 9.000 act. de 2.500 fr.
Dividendes. — 1947 : 10 % ; 1948 : 25 % ; 1949 : 28 %.
Objet. — Exploitation des salines de Pedra de Lume (Ile de Sal), [archipel du Cap-Vert](#) : sel marin pour toutes industries ; sel de table pulvérisé.
Exp. — Sel et « Dolosal » (engrais).

Conseil. — MM. G. de Sairigné, présid. ; Cie des salines de Dax, P. Étienne [dg Cie gén. Salines Tunisie, adm. Chérif. des sels], P. Hamann, Henri Reynaud, Sté des salins et pêcheries d'Hyères, R. de Valroger, Gonçalves Pereira.

SALINS DU CAP VERT (île de Sal)
(Le Journal, 16 février 1942)
[Desfossés 1956/1483]

Sairigné (baron Gabriel Brunet de)[ép. Dlle Jegou d'Herbeline], 1483 (pdg Salins du Cap-Vert), 1487 (Salines de Dax).

Salines de Dax

Étienne (Pierre)[ing. aéronautique. Ép Couvreur], 554 (pdg Charb. Dong-Trieu), 1483 (Salins du Cap-Vert)[+ pdg Cie gén. des salines de Tunisie, adm. Chérifienne des sels. 1956 : Isorel, etc.].

Lambert (H.), 1057 (Jaz), 1483 (Salins du Cap-Vert).

Reynaud (Henri), 1483 (Salins du Cap-Vert).

Salins et pêcheries d'Hyères, 1480 (Anc. Salines domaniales de l'Est), 1483 (Salins du Cap-Vert).

Tassel (J.), 1483 (Salins du Cap-Vert).

Valroger (Robert de)[ép. Renée du Tartre], 1483 (Salins du Cap-Vert).

Verly (Julien)[ép. Dlle Ley], 1480 (pdt Anc. Salines domaniales de l'Est), 1483 (Salins du Cap-Vert), 1487 (Salines de Dax).

COMMISSAIRES AUX COMPTES :

Naudy (J.), 64 (comm. cptes suppl. La Paternelle IARD), 1483 (comm. cptes Salins du Cap-Vert).

Payer, 364 (comm. cptes. Ch. fer Indochine-Yunnan), 1053 (comm. cptes Schwartz-Hautmont, 1110 (comm. cptes suppl. Taximètres), 1483 (comm. cptes suppl. Salins du Cap-Vert), 1510 (comm. cptes Procédés Pictet).

SIÈGE SOCIAL : 3, rue de Rigny, Paris (8^e). Tél. : LAB, 02-20.

CONSTITUTION : Société anonyme française, constituée le 21 janvier 1919, pour une durée de 50 ans.

OBJET : L'achat, l'exploitation et le traitement industriel des produits minéraux, des mines et salines de Pedra de Lume (île de Sal, Cap Vert).

CAPITAL SOCIAL : 22.500.000 fr., divisé en 9.000 actions de 2.500 fr. À l'origine, 1.500.000 fr., porté en 1923 à 3 millions et en 1925 à, 5 millions. Réduit en mai 1934 à 2.500.000 par l'échange de 2 actions anciennes contre une nouvelle, de même valeur nominale et reporté à la même époque à 5 millions par l'émission au pair de 25.000 actions de 100 fr. (1 nouvelle pour 2 anciennes avant échange). Porté à 8.500.000 fr. en 1939 par l'émission au pair de 35.000 actions nouvelles. Porté en 1949 à 9 millions par création de 5.000 actions de 100 fr. attribuées aux porteurs de part en échange, de leurs titres (1 pour 1) jouissance 199, puis en 1950 à 22.500.000 fr. par élévation du nominal à 250 fr., puis titres regroupés en 2.500 fr.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES : 5 % à la réserve légale, 5 % d'intérêt aux actions. Sur le surplus : prélèvements facultatifs pour réserves ou reports, sur le solde : 10 % au Conseil, 90 % aux actions.

LIQUIDATION : Suivant décision de l'assemblée.

SERVICE FINANCIER : À Paris, au Siège social, Crédit commercial de France.

COTATION : Courtiers « Cote Desfossés » actions 118. — Notice SEF : PC 2,98.

COUPONS NETS AU PORTEUR : N° 2 (26 décembre 1951), 680 fr. ; 3 (26 septembre 1952), 680 fr. ; 4 (18 septembre 1953), 578 fr. ; 5 (28 juin 1954), 615 fr. ; 6 (27 juin 1955), 610 fr.

	Bénéfices nets	Divid par action
	(En 1.000 fr.)	(En fr.)
1946	1.032	—
1947	307	10 %
1948	2.645	25 %

1949	7.264	28 %
1950	8.565	680 (2)
1951	8.550	680 (2)
1952	7.254	578 (2)
1953	7.862	760
1954	7.448	750

(2) Net.

BILANS AU 31 DECFMBRE (En 1.0010 francs)

	1950	1951	1952	1953	1954
PASSIF					
Capital	22.500	22.500	22.500	22.500	22.500
Réserves et provisions	38.286	39.836	34.858	37.924	39.625
Dette flottante	5.563	29.108	7.429	5.233	5.063
Bénéfice	8.565	8.550	7.254	7.362	7.448
	<u>74.914</u>	<u>99.994</u>	<u>72.032</u>	<u>73.019</u>	<u>74.636</u>
ACTIF					
Immobilisé net	1.429	1.368	3.694	6.314	9.591
Exploitation sal.	44.380	50.118	50.816	40.293	37.518
Débiteurs	10.018	12.820	7.198	3.669	3.432
Disponible	19.087	85.688	10.824	22.753	24.095
	<u>74.914</u>	<u>99.994</u>	<u>72.032</u>	<u>73.019</u>	<u>74.636</u>

WW 1979 :

DITTE (André, Jacques, Henry), banquier. Né le 14 janv. 1916 à Paris. Fils de Jacques Ditte [beau-frère de Paul Reynaud], avocat, journaliste [*L'Ami du peuple*, de Coty, puis presse collabo], et de M^{me}, née Annie Henri-Robert. Mar. le 14 nov. 1958 à M^{lle} Gabrielle Durandy (1 enf. : Jacques). Études : Lycée Carnot, École libre des sciences politiques. Dipl. : licencié en droit. Carr. : [attaché à la Société des Salins du Cap Vert \(1938-1939\)](#), puis à la Société générale* ...